Moyenne sur le trimestre baissée.

Par **duclolo**, le **24/05/2017** à **22:35**

Bonsoir,
J'ai pris connaissance de mes résultats du second semestre en licence et je me suis apercu qu'il y avait une erreur sur une moyenne dans une matière que j ai passé en contrôle continue. J ai demandé dans un premier temps mes notes et également si il y avait un coefficient. Le professeur m à répondu qu'il n'y avait pas de coefficient. Je lui ai indiqué qu'il y avait donc une erreur mais d après elle non. J' ai 9,875 de moyenne à l année et elle me met 9,75 car elle arrondi au quart de point inférieur. À cause de celà, je n ai pas mon semestre.
À t elle le droit de baisser la moyenne sans justification ?

Merci

Par **Xdrv**, le **24/05/2017** à **22:58**

Bonsoir, bien souvent c'est à l'appréciation du professeur hélas...
Au premier semestre j'ai été relevé deux fois en td et mes deux notes cumulées me faisaient 17/20 de moyenne. J'étais super confiant. Aux résultats, je vois que j'ai 9 de moyenne en td. Je contacte la chargée de td par mail pour cette "erreur de calcul qui me fait perdre 8 points sur 20 ...
Celle-ci me répond qu'à son sens je n'ai pas assez participé et que les TD sont là avant tout pour participer .... Je n'ai rien put faire

Par **Visiteur**, le **24/05/2017** à **23:38**

Bonsoir.

@Marcu: Je crois que je serais allée faire un scandale à l'administration si ça m'était arrivée pour autant de points...

Certes la note de participation est importante, mais pas au point de plomber complètement un étudiant. Et puis, il n'y a pas que l'oral et les devoirs rendus, qu'en était-il des galops d'essais ?

Par **duclolo**, le **25/05/2017** à **07:52**

Bonjour,
Je commence à comprendre comment fonctionne la fac. Effectivement, il arrive que les notes soient différentes entre la copie et celle s qui perrmettent de calculer la moyenne..
Dans mon cas, elle ne conteste pas les notes, nous avons les mêmes. Elle baisse ma moyenne car elle arrondi deux fois les résultats. Je passe de 9,875 arrondi à 9,8 et donc au final 9,75. C'est comme cela que se calcule la moyenne.
Dans toutes les autres matières, il n y a pas de soucis . Dans certaines matière, la moyenne va jusqu'au millième.
J ai fais un recours, on verra bien, mais je n'y compte pas trop.

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/05/2017** à **08:33**

Bonjour

[citation] Celle-ci me répond qu'à son sens je n'ai pas assez participé et que les TD sont là avant tout pour participer .... [/citation]

Je trouve cela très sévère ! Mais c'est sans doute les directives de l'enseignant du CM. Toutefois, on aurait pu au moins vous dire que l'oral pesait autant sur la note finale.

Par **Visiteur**, le **25/05/2017** à **08:56**

salut

Je pense que si l'étudiant n'a pas été prévenu du fonctionnement alors ce n'est pas juste.

Perso dans mon master les profs s'autorisaient à revoir à la baisse les notes écrites (déjà obtenues donc) ce qui n'est pas normal.

Je trouve que c'est un peu facile et très subjectif donc injuste.Donc si un prof n'aime pas un étudiant il peut jouer sur la note c'est donc injuste.

Par **Xdrv**, le **25/05/2017** à **09:19**

Bonjour,

@ezoah pour ma petite histoire les galops d'essai ne sont qu'en L1 et L2, donc en L3 seule la participation et la note de devoir rendu comptent, c'est dommage mais bon.

A contrario quand j'étais en L1 un prof se plaignait qu'il n'y ai jamais personne à son cours

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

(5/100 étudiants) et lors de l'examen blanc il nous a dis de venir chercher nos copies et nous a rajouté 3 points de plus pour "l'assiduité".

En bref la fac de droit c'est un prof = un fonctionnement particulier et il est vrai que c'est dur de s'y adapter au début

Par **Visiteur**, le **25/05/2017** à **09:20**

Les profs intelligents qui veulent une note de TD oral en général interrogent sur 1 ou 2 cours chaque étudiant et se font leur note comme ça ou ils ramassent des TD au hasard ce qui fait que les étudiants préparent toujours les TD comme ils ne sont pas prévenus mais ils ne forcent pas à participer à chaque cours.

Contestes et demandes à l'unef ou le syndicat étudiant si il peut t'aider.

normalement le prof devrait être là pour relever l'élève qui galère pas pour le couler et avec ceux qui se donnent pas de mal ou font rien il faudrait plutôt qu'ils s'interrogent sur la raison (élève pas à sa place ? élève qui n'a pas compris) quel intérêt d'aller défoncer les gens ? c'est vraiment un manque d'intelligence.

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/05/2017** à **09:25**

[citation] normalement le prof devrait être là pour relever l'élève qui galère pas pour le couler [/citation]

Exactement ! C'est pour ça que je pense que l'oral ne devrait donner lieu qu'à des points bonus pour ceux qui participent. En revanche, pas de malus pour ceux qui ne participent pas ou peu, car j'estime qu'ils ne sont pas forcément de mauvais étudiants, la preuve en est avec notre ami marcu.
Surtout que j'ai pu remarquer durant mon parcours que certains étudiants avaient tendance "à écraser les autres" en prenant directement la parole, alors que d'autres levaient la main.

Par **Visiteur**, le **25/05/2017** à **12:51**

C'est incroyable comme l'organisation peut varier d'une fac à l'autre...

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés